



## Succession d'un frère célibataire décédé

Par **lantecoste\_old**, le **15/10/2007** à **19:50**

Bonjour,

Mon frère célibataire est décédé  
sur l'acte d'hérédité il y a ma mère et 4 frères et une soeur  
1 / qui est l'hérité  
2/ sommes nous obligés de passer par un notaire  
3 / la banque refuse de nous donner le montant qu'il y a sur les comptes  
de mon frère en a t-elle le droit  
4 / je sais que je dois me rendre au tribunal pour récupérer un acte de  
notoriété quels autres documents dois je remplir

Merci pour votre aide  
Lydia

Par **papa tango charly\_old**, le **16/10/2007** à **20:40**

en l'absence de descendants, on "remonte" vers les ascendants, puis vers les frères et  
soeurs, ou les frères et soeurs des ascendants, puis on "redescend" vers neveux et nièces,  
etc.  
en l'occurrence donc, c'est votre mère qui hérite de votre frère; de laquelle vous hériterez tous,  
frères et soeurs...

d'un point de vue fiscal, la déclaration de succession peut être faite par quiconque, à condition  
d'être sincère...

en revanche, les organismes tels que banques ou assurance-vie peuvent refuser de répondre aux interrogations, à défaut de prouver que vous êtes ayant-droits légitimes, ou encore notaire, qui est un officier ministériel habilité à toute démarche.

enfin, la banque est parfaitement dans son droit de bloquer les avoirs du défunt (hormis les frais d'inhumation), tant que la succession n'est pas réglée. à défaut, elle pourrait être attaquée par un héritier lésé...

Par **lantecoste\_old**, le **17/10/2007** à **19:33**

Bonjour

Merci pour votre réponse

S'occuper d'une succession n'est pas chose facile car finalement que ce soit la banque ou autre organisme personne ne vous donne de conseil

A bientôt  
Lydia

Par **papa tango charly\_old**, le **17/10/2007** à **20:10**

oh que si !  
vous pouvez contacter la Fiscalité Immobilière de votre centre des impôts, qui, à défaut de renseignements ou conseils, vous fournira une plaquette expliquant les démarches à accomplir.

quant aux banques... hum ! il y a certains conseillers commerciaux consciencieux et au courant, parfois même sympa.